



FÉDÉRATION ROMANDE
DES CONSOMMATEURS

Rue de Genève 17
Case postale 6151
1002 Lausanne
Tél. 021 331 00 99
Fax 021 331 00 91
www.frc.ch

Communiqué de presse : Rubriques Suisse / Economie/ consommation

Lausanne, le 18 septembre 2009

Sujet : Démarchage téléphonique

« Lundi, jour décisif pour les consommateurs »

Amélioration en vue pour les consommateurs ?

Les élus sauront-ils écouter le ras-le bol des consommateurs ?

Ce lundi 21 septembre 2009, nos élus nationaux sont appelés à voter sur trois objets visant à améliorer la protection du consommateur, soit :

- l'introduction d'un **délai de révocation de 7 jours** également en matière de démarchage téléphonique (initiative Bonhôte),
- la lutte contre les **conditions générales abusives** et une **meilleure réglementation** en matière de e-commerce (initiatives Sommaruga).

Ce jour peut être historique pour les consommateurs suisses, pour cela encore faut-il que les parlementaires ne désavouent pas la volonté populaire ! La permanence FRC reçoit en effet quotidiennement des plaintes concernant les manipulations de plus en plus agressives de démarcheurs peu scrupuleux. La FRC a bon espoir que la colère des consommateurs soit aujourd'hui entendue, car il n'est pas question ici de limiter la liberté économique, comme vient de le faire l'Allemagne, mais de poser **des garde-fous** afin d'éviter tout abus, préjudiciable non seulement aux consommateurs, mais également aux entreprises honnêtes.

Notons que le Conseil des Etats a déjà pris en compte ce ras-le-bol général puisqu'il a, à plusieurs reprises, accepté les trois objets. Si le Conseil National refuse d'entendre, ce lundi, le ras-le-bol des consommateurs à propos du démarchage téléphonique, l'initiative Bonhôte passera définitivement à la trappe.

Informations complémentaires :

FRC : Mathieu Fleury, secrétaire général, 021 331 00 99

FRC : Valérie Muster, responsable de la permanence, 021 331 00 99

FRC: Florence Bettschart, avocate, 021 331 00 99